

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 15 septembre 2014, à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny, conseillère	district # 3
M. Delano Guérin, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. PRIÈRE
2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4138-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant le point suivant :

4.G. Les Domaines de villégiature d'Hébertville - Achat de conteneurs

ORDRE DU JOUR

1. Prière
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 3.A. Caserne de pompiers - Honoraires professionnels architectes
 - 4.B. Développement domiciliaire - Séance d'information
 - 4.C. Plan stratégique - Mandat en communication
 - 4.D. Vente de terrains par la Municipalité - Lot 4 685 944 et 4 685 946 cadastres du Québec
 - 4.E. Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean - Invitation à l'inauguration lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station
 - 4.F. Étangs d'épuration - Mandat à la firme Solution 3R
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

4. RÉSOLUTIONS

4.A. CASERNE DE POMPIERS - HONORAIRES PROFESSIONNELS ARCHITECTES

CONSIDÉRANT QUE la caserne de pompiers est désuète et que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Secteur Sud Lac-Saint-Jean-Est désire acquérir un camion beaucoup plus grand que la capacité de la caserne actuelle;

CONSIDÉRANT QUE les options sont d'acheter une bâtisse existante ou de construire une nouvelle caserne;

CONSIDÉRANT QUE nous nous devons de connaître s'il est possible de transformer la bâtisse visée en caserne de pompier et à quel coût;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé une soumission à deux firmes d'architectes et que les montants de chacune de ces soumissions sont respectivement 3 500 \$ pour la firme Gosselin & Fortin et de 4 800 \$ pour la firme Anicet Tremblay et Serge Harvey;

4139-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'allouer le mandat en architecture à la firme Gosselin & Fortin pour la somme de 3 500 \$ plus les taxes applicables pour les vérifications de la réglementation et des relevés nécessaires afin d'effectuer l'étude de faisabilité.

4.B. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE - SÉANCE D'INFORMATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a plus que cinq (5) terrains dédiés au développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire augmenter le nombre de terrains disponibles à la construction domiciliaire;

CONSIDÉRANT QUE les entrepreneurs d'Hébertville ont déjà manifesté le désir de développer ce secteur en partenariat avec la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE trois options s'offrent à la Municipalité en matière de développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire informer et échanger avec la population sur ces trois (3) options soit :

- Le statu quo;
- La Municipalité développe seule;
- La Municipalité développe en partenariat avec les promoteurs;

Il est proposé de tenir une soirée d'information et d'échange sur le développement domiciliaire le lundi 29 septembre, à 19h00, à l'Hôtel de Ville, à la salle du Conseil et de faire préparer et d'expédier un publipostage à tous, afin de promouvoir cette soirée d'information.

4.C. PLAN STRATÉGIQUE - MANDAT EN COMMUNICATION

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal en collaboration avec la Corporation de développement d'Hébertville désire tenir des journées de consultation et de concertation publiques, et ce, sur des sujets ciblés;

CONSIDÉRANT QU'une consultation doit être encadrée professionnellement;

CONSIDÉRANT l'offre de service de M. Camil Laforge;

CONSIDÉRANT l'expérience de M. Laforge en la matière;

4140-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'allouer un mandat de gestion des communications dans le cadre de la consultation publique qui sera tenue lors de l'exercice de la planification stratégique de développement d'Hébertville, à M. Camil Laforge au montant de 2 750 \$ plus les taxes applicables.

4.D. VENTE DE TERRAINS PAR LA MUNICIPALITÉ - LOT 4 685 944 ET 4 685 946 CADASTRES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande d'un citoyen d'acquérir deux (2) petits terrains dans un but de compléter la superficie nécessaire à la construction d'une maison sur son terrain;

CONSIDÉRANT l'avis public dans le journal «Le Lien» d'une offre de vente de la part de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'acquéreur a été le seul citoyen à présenter une proposition d'achat qui respectait les obligations de l'avis public;

4141-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De vendre à M. Carol Harvey, les lots 4 685 944 et 4 685 946 cadastres du Québec pour la somme de 1 500 \$ plus les taxes applicables.

4.E. RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN - INVITATION À L'INAUGURATION DU LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

CONSIDÉRANT QUE la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean offre aux membres du Conseil municipal d'assister à l'inauguration du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville Station;

CONSIDÉRANT QUE l'inauguration se tiendra le 3 octobre 2014;

CONSIDÉRANT la disponibilité des membres du Conseil;

4142-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le conseiller M. Robert Duchesne à représenter le Conseil municipal à cette inauguration.

4.F. ÉTANGS D'ÉPURATION - MANDAT À LA FIRME SOLUTION 3R

CONSIDÉRANT QUE les boues de l'étang d'épuration #1 doivent être vidangées;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de valoriser les boues aux champs;

CONSIDÉRANT QUE la firme Solution 3R propose :

- L'échantillonnage sur le site;
- La préparation de l'échantillon composé;
- L'expédition de l'échantillon au laboratoire;
- La caractérisation des biosolides;
- La valorisation des biosolides;
- Le recrutement des utilisateurs;
- La vérification et modification des plans de fertilisation;
- La préparation des avis de projets au MDDELCC;
- Le suivi des travaux lors de la livraison;
- Le rapport de fin des activités à remettre au MDDELCC;
- Le rapport final.

4143-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'allouer le mandat tel que décrit à la firme Solution 3R pour la somme de 12 730 \$ plus les taxes applicables selon la proposition.

4.G. LES DOMAINES DE VILLÉGIATURE D'HÉBERTVILLE - ACHAT DE CONTENEURS

CONSIDÉRANT les négociations avec les représentants des Domaines;

CONSIDÉRANT l'importance en 2014 d'offrir le service de ramassage des poubelles et des matières recyclables;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des matières résiduelles (RMR) va fournir des bacs de recyclage pour les Domaines d'Hébertville;

4144-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'acheter trois (3) conteneurs à déchets pour les Domaines au montant de 1 000 \$ chacun soit une somme totale de 3 000 \$ plus les taxes applicables. La Municipalité profitera d'un appel d'offre regroupé avec la RMR.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée à 19h46.

MME DORIS LAVOIE
Mairesse d'Hébertville

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales
Directeur général et secrétaire-trésorier